



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

photographie

Question écrite n° 118637

Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les conséquences pour de nombreux artisans commerçants de la révolution numérique en matière de photographie. En quelques années, l'industrie de la photographie a changé en profondeur et nos concitoyens, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à la chute des prix des matériels informatiques peuvent ainsi s'adonner sans compter à la photographie, le plus souvent depuis chez eux. Ainsi, de nombreux photographes sont condamnés à « changer de métier » ou à disparaître. En conséquence, il demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour soutenir ses artisans commerçants photographes les plus durement touchés dans leur inévitable restructuration.

Texte de la réponse

La profession de photographe est en pleine mutation. L'émergence de la photographie numérique a profondément modifié les habitudes des consommateurs et entraîné une chute des ventes de pellicules et des développements. En moyenne, le chiffre d'affaires de la profession a baissé de 20 %. Toutefois, des solutions existent pour compenser cette baisse, et les artisans photographes qui réussissent sont ceux qui ont su s'adapter en développant des niches inaccessibles au photographe amateur, ou en insistant sur la qualité de service du professionnel. En effet, des photographes ont pu enregistrer une progression notable de leur chiffre d'affaires en développant une activité de portraitiste, retouchant et encadrant des portraits réalisés sur pellicule argentique. D'autres installent des bornes interactives de développement numérique et expliquent au consommateur que les photos numériques peuvent être traitées sur papier traditionnel, ce qui permet de poursuivre les albums photos. Enfin, certains professionnels ont pu compenser la baisse des ventes de pellicules par le développement des appareils jetables. Le marché du développement photo n'est d'ailleurs pas stabilisé, et nombreux sont les Français qui reviennent vers la pellicule ou font à nouveau développer leurs photos en magasin, partant du constat que l'album photo résidant exclusivement sur ordinateur ne les satisfait pas et que les imprimantes personnelles ne délivrent pas une qualité professionnelle. Chaque profession doit s'adapter aux évolutions de la société et nombreuses sont celles qui ont opéré avec succès une mutation profonde, de la nature de celle qui touche actuellement les artisans photographes. Enfin, il appartient aux artisans photographes qui rencontrent des difficultés de se rapprocher de leurs organisations professionnelles, qui pourront utilement les renseigner sur les matériels et les activités qui leur permettraient de se diversifier.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118637

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 février 2007, page 1715

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4613